



Pour l'abandon de la cité éducative à Valenton

Rassemblement jeudi 17 février à 17H30 devant la mairie de Valenton

Une délégation intersyndicale demande à être reçue par le Maire.

Alors qu'il n'avait pas tenu son engagement de nous recevoir avant les congés en décembre, M. le Maire avait annoncé ne pas pouvoir recevoir de délégation le 6 janvier car il était positif à la COVID. Nous avons respecté cette situation.

Entre temps, alors que les équipes étaient accaparées par la gestion des nouveaux protocoles, situation qui avait conduit au mouvement de grève du 13 janvier, nous apprenions par la presse que le projet de cité éducative était officialisé.

Monsieur le Maire doit maintenant respecter son engagement et enfin recevoir nos organisations syndicales.

Tout récemment, comme un avant-goût de ce pourrait être la vie des collègues dans cette nouvelle structure, contrairement à nos obligations de services et sans tenir compte des habitudes locales, le Conseil école-collège du collège Fernande Flagon était placé de 17h00 à 19h00, avec des pressions hiérarchiques pour obliger les collègues à y assister, pour finir par être annulé au dernier moment, sans respect aucun pour la vie des personnels qui avaient pu s'organiser pour y être malgré tout présents.

La visite de Mme Elimas, Secrétaire d'Etat à l'enseignement prioritaire annoncée pour le lundi 7 février a été annulée le jour même, là encore au dernier moment, ...

**Alors même qu'elle vient d'être labellisée,
la cité éducative de Valenton a déjà « du plomb dans l'aile » !**

Plus que jamais la cité éducative de Valenton doit être abandonnée.

Nos organisations demandent à être reçues pour porter cette exigence.

**Rassemblons-nous devant la mairie de Valenton
pour exiger l'abandon de la cité éducative
jeudi 17 février à 17h30.**